

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 263

présenté par  
M. Castaner

-----

### ARTICLE 35

À l'alinéa 14, après la quatrième occurrence du mot :

« ou »,

insérer le mot :

« sont ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.